

Permabond®

Engineering Adhesives

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Permabond ET538B

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond ET538B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Colle époxyde à deux composants.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Permabond ET538B

Mentions de mise en garde	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p>
Contient	<p>POLYAMIDOAMINE, AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION , 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE</p>
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

POLYAMIDOAMINE	30-60%
Numéro CAS: 68082-29-1 Numéro CE: 500-191-5 Exemption d'enregistrement REACH - POLYMER	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	
AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION	1-5%
Numéro CAS: 90640-66-7 Numéro CE: 292-587-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487290-37-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	

Permabond ET538B

TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL 1-5%		
Numéro CAS: 90-72-2	Numéro CE: 202-013-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119560597-27-XXXX

Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE 1-5%		
Numéro CAS: 919-30-2	Numéro CE: 213-048-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480479-24-XXXX

Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317
--

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Irritation cutanée. Dermateite légère, éruption cutanée allergique.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Permabond ET538B

Dangers particuliers	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Laver la zone avec de l'eau et du savon.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
-----------------------------------	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.
--------------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Adhésif. Agent d'étanchéité.
---	------------------------------

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

POLYAMIDOAMINE (CAS: 68082-29-1)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.9 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.1 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.004 mg/l eau de mer; 0 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 3.84 mg/l Sédiments (eau douce); 434.02 mg/kg Sédiments (eau de mer); 43.4 mg/kg

Permabond ET538B

AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION (CAS: 90640-66-7)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.29 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 6940 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.74 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 36 µg/cm ²
PNEC	eau douce; 0.0068 mg/l eau de mer; 0.0068 mg/l Sédiments (eau douce); 3.43 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 9.73 mg/l

TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL (CAS: 90-72-2)

PNEC	eau douce; 0.084 mg/l eau de mer; 0.008 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.2 mg/l
-------------	---

3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXYSILANE (CAS: 919-30-2)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 59 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 59 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.3 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.3 mg/m ³
PNEC	eau douce; 0.33 mg/l eau de mer; 0.033 mg/l Sédiments (eau douce); 0.26 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.026 mg/kg Sol; 0.04 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 13 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

Permabond ET538B

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte colorée.
Couleur	Foncé. Gris.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	>100°C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.4
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	≈60000 mPa s @ 23°C Thixotropic
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.
----------------------------	----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Permabond ET538B

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Résines époxydiques

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Aucunes dans les conditions normales.

Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

Ingestion

Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

Contact cutané

Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

POLYAMIDOAMINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 000,1 mg/kg

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Permabond ET538B

Toxicité aiguë cutanée 2 000,1
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 140,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 260,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Permabond ET538B

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Données de références croisées. Corrosif cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Données de références croisées. Irritation sévère.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données de références croisées. Mutation génique: Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Données de références croisées. Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Données de références croisées. Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Données de références croisées. Toxicité pour le développement: - NOAEL: >750 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 169,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Permabond ET538B

Corrosion cutanée/irritation cutanée Méthode: OCDE 404, Lapin Corrosif cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lapin Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 15 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: >150 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXYSILANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 780,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 7,35

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Permabond ET538B

Données sur l'animal Lapin Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lapin Effet irréversible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Négatif. Aberration chromosomique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 209 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, Souris

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 200 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

POLYAMIDOAMINE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 7.07 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)

Permabond ET538B

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 24 heures: 9.72 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 4.34 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: 384 mg/l, Boues activées

AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 420 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 24.1 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 6.8 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 175 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 96 heures: 718 mg/l, Palaemonetes vulgaris
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 84 mg/l, Scenedesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	NOEC, 28 jours: 2 mg/l, Boues activées

3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXYSILANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	NOEC, 96 heures: >= 934 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	NOEC, 48 heures: 94 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, 72 heures: 1.3 mg/l, Scenedesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 5.75 heures: 43 mg/l, Pseudomonas putida

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXYSILANE

Biodégradation Eau - Dégradation 67%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Permabond ET538B

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE

Potentiel de bioaccumulation

FBC: 3.4, Cyprinus carpio (carpe commune)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Classe déchet 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Permabond ET538B

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	02/11/2020
Révision	6
Remplace la date	07/02/2018

Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.